

Conditions générales de société de financement

Tarification applicable aux nouveaux contrats de crédit
Conditions applicables aux Particuliers au 1 avril 2019

Informations Produits

Taux SOCALFI

Seuils de l'usure au 2ème trimestre 2019

CREDIT ACCESSOIRE A UNE VENTE (1)		
AUTO / MOTO		
Crédit inférieur ou égal à 357.995 CFP	TAEG maximum = 21,11%	21,11%
357.995 CFP < Montant Crédit ≤ 715.990 CFP	TAEG maximum = 12,60%	12,60%
Montant Crédit supérieur à 715.990 CFP	TAEG maximum = 6,08%	6,08%
FINANCEMENT DE BIENS D'EQUIPEMENT FAMILIAUX		
Crédit inférieur ou égal à 357.995 CFP	TAEG maximum = 21,11%	21,11%
357.995 CFP < Montant Crédit ≤ 715.990 CFP	TAEG maximum = 12,60%	12,60%
Montant Crédit supérieur à 715.990 CFP	TAEG maximum = 6,08%	6,08%
CREDIT A LA CONSOMMATION		
PRETS PERSONNELS ET PRETS DE REGROUPEMENT DE CREDITS SANS GARANTIE HYPOTHECAIRE		
Prêt inférieur ou égal à 357.995 CFP	TAEG maximum = 21,11%	21,11%
357.995 CFP < Montant Prêt ≤ 715.990 CFP	TAEG maximum = 12,60%	12,60%
Montant Prêt supérieur à 715.990 CFP	TAEG maximum = 6,08%	6,08%

Les prêts équipement de la maison & Piscine sont plafonnés à un montant d'achat de 2.545.000 FCFP

Conditions des crédits accessoires à une vente applicables aux Personnes Morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale

TEG maximum = 4,04%

4,04%

(1) Crédits distribués par SOCALFI exclusivement par l'intermédiaire de ses partenaires
TAEG : Taux Annuel Effectif Global - TEG : Taux Effectif Global

Frais Initiaux applicables aux nouveaux crédits au 1 avril 2019

Frais de dossier concernant les crédits aux Particuliers : (avec TGC et inclus dans le TAEG)

Auto-Moto-Bateau Vente à crédit hors défiscalisation : 0,5% à 1,5% du montant financé avec un minimum de 15.000 FCFP
Automobile en Location avec Option d'Achat : 15.000 FCFP
Autres crédits aux Particuliers : 2% du montant financé

Frais concernant les crédits aux professionnels : (avec TGC et inclus dans le TEG)

Frais de dossier

Automobile Vente à crédit en défiscalisation : 18.000 FCFP
Automobile Vente à crédit, Crédit-bail ou Location Longue Durée : 15.000 FCFP
Autres biens : 1% de l'investissement avec un minimum de 20.000 FCFP et un maximum de 200.000 FCFP
Transferts de dossiers en défiscalisation dans le cadre d'un changement de forme juridique : Auto ≤ 3,5 T : 35.000 FCFP
Auto > 3,5 T ou véhicule industriel : 50.000 FCFP

Coût des garanties :

Gage : 7.000 FCFP TGC incluse
Nantissement : Montant du financement ≤ 4.900.000 FCFP : 25.000 FCFP
Montant du financement > 4.900.000 FCFP : 30.000 FCFP
Hypothèque maritime : selon tarif douanier en vigueur

POUR D'AUTRES INFORMATIONS, NOUS CONSULTER.

SOCALFI

Société par Actions Simplifiée au capital de 262 530 000 FCFP · 650 721 RCS Nouméa · Agréé en qualité de société de financement ·
Siège social : Centre Commercial La Belle Vie - 224 rue J. Iéakawé Pk6, BP 30500, 98895 Nouméa Belle Vie cedex ·
BCI victoire : 17499 00010 17769002016 28 · Au titre du Courtage d'Assurances : Garantie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle
conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances.

